



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communion luthérienne et réformée

Région parisienne

**SYNODE RÉGIONAL REGION PARISIENNE
DOURDAN
15,16 &17 NOVEMBRE 2019
Cahier post-synodal**

**Eglise protestante unie de France en Région parisienne
37 rue Tournefort – 75005 PARIS**

Sommaire

I. MESSAGE DU PRESIDENT	3
II. COMPOSITION DU BUREAU DU SYNODE REGIONAL	6
III. ADOPTION DU PROJET D'EMPLOI DU TEMPS	6
IV. COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL	7
V. COMPOSITION DE LA DELEGATION AU SYNODE NATIONAL	7
VI. ECOLOGIE : QUELLE(S) CONVERSION(S) ? CONVICTIONS	8
VII. ECOLOGIE : QUELLE(S) CONVERSION(S) ? RECOMMANDATIONS	11
VIII. RECAPITULATIF DES DECISIONS FINANCIERES	14
IX. NOUVEAU PLAN COMPTABLE	16
X. VŒUX ADOPTES	18
XI. ELECTION DU MODERATEUR DU SYNODE 2020	20
XII. MONTANT DE L'OFFRANDE	20
XIII. DATE DU SYNODE REGIONAL 2020	20

I. MESSAGE DU PRESIDENT

Une Eglise qui « y croie » et qui le partage

Chers délégués synodaux, le message que je voudrais vous transmettre, c'est celui d'une Eglise « qui y croie » et qui le partage.

Je vous propose de chercher à voir ce que cela peut signifier pour nous. Nous, c'est-à-dire nos Eglises locales, les laïcs et les ministres, notre union d'Eglise.

Nous avons reçu un trésor : la révélation de Dieu en Jésus-Christ. L'Evangile, pour Jésus, c'est un trésor ! Une Eglise qui y croie et qui le partage, c'est une Eglise qui entre dans la mission de Dieu qu'elle reçoit. Et donc qui témoigne de Celui dont elle vit, du trésor qu'elle est invitée à partager.

Des Eglises qui y croient et qui le partage.

Nos Eglises en région parisienne peuvent apparaître très différentes : quoi de commun en effet à priori entre des Eglises rurales, celles qui sont au cœur d'un quartier parisien, les banlieues ou en grande couronne. Il y a celles qui remontent au 16^e siècle, il y a celles qui remontent, pour une majorité au 19^e siècle, celles des années 60-70, et celles des 2 dernières décennies.

Nos Eglises, qui apparaissent très diverses, ont cependant un point commun : elles ont toutes été implantées dans une perspective missionnaire, que ce soit par quelques fidèles, par une Eglise locale qui a essaimé, par une initiative régionale, ou par une société missionnaire.

Quel que soit son origine et sa spécificité, une Eglise qui y croie et qui le partage, c'est une Eglise qui ne se réfère pas à son passé ou à ses atouts, mais qui cherche à témoigner de l'Evangile, de Jésus-Christ. Qui ne témoigne donc pas d'elle-même en tant que telle, mais du trésor qu'elle a reçu et qu'elle partage.

Des Eglises qui y croient et qui le partagent, ce sont avant tout des personnes, laïcs et ministres.

Des laïcs engagés qui y croient et qui le partage.

Nous sommes entrés dans une période de renouvellement de nos conseils presbytéraux et du conseil régional. Dans notre région parisienne réformée, nous bénéficions à la fois de l'engagement de fidèles qui sont à la manoeuvre depuis 2 ou 3 décennies, et aussi de bon nombre de nouveaux venus, comme en témoignent les responsables de la très grande majorité de nos Eglises. Nous le constatons à l'occasion de visites, de cultes d'installation, dans la vie des services qui accueillent des membres en quête de sens et de formation et de lieux de parole et de partages. C'est une richesse formidable, dont nous pouvons être reconnaissants et qui nous engage. Qu'en faisons-nous ?

Dans le sens de cette question, je voudrais évoquer tout particulièrement la mémoire de Jean-Marcel Lèbre. Il était encore parmi nous au synode de l'année dernière, malgré la maladie, en tant que Président du groupe protestant des artistes (il avait succédé à Gisèle Casadesus). Originaire du Foyer de l'Âme, il aura été à Paris Batignolles, à la Maison verte (Montmartre) de la Mission populaire, et à Château-Thierry, dont il a été le président du conseil presbytéral. Et puis on le rencontrait dans plusieurs autres lieux de culte, toujours à l'écoute d'une prédication de l'Evangile, de ce que nous appelons : une prédication habitée. Cela s'est traduit, chez cet homme de foi et artiste, par une vie militante pour le dialogue des cultures et l'accueil des étrangers.

Des laïcs engagés, qui y croient et qui le partage, ce sont des bénévoles, selon une définition qui peut sembler évidente. Mais je voudrais un peu aller un peu plus loin, en partageant la conviction que, bénévoles, nous le sommes tous, ministres et laïcs.

L'occasion m'en donnée parce que serons appelé dimanche à voter une décision financière. Nous en reparlerons, mais pour faire court, un nouveau plan comptable est applicable aux associations à partir du 1^{er} janvier 2020 (Ce n'est pas le fait du gouvernement de notre Eglise presbytérienne – synodale) mais du gouvernement de la République.

Il s'agit de renforcer un dispositif existant concernant les contributions volontaires en nature (CNV). Les associations peuvent décider de ne pas comptabiliser les CNV, mais elles doivent alors en rendre compte.

L'union nationale n'a jamais souhaité entrer dans cette démarche de valorisation des contributions volontaires, et demande que les associations cultuelles de L'UNAC-EPUDF s'attachent au même principe. D'où le vote qui vous sera proposé.

Au fondement de cette position, il y a la conviction, je cite, que : « *les bénévoles ne sont pas utiles à l'Eglise : ils sont l'Eglise* ». Outre que la mise en place de ce dispositif poserait des problèmes insolubles de tri pour quantifier ce que signifieraient financièrement les temps passés – et on sait que le mouvement associatif peut pousser à cela, pour augmenter ses chances dans une recherche de subvention, mais pour nous, les 400 Associations cultuelles de l'Union, nous avons la conviction d'être appelés à vivre, je cite encore : « *un engagement gratuit qui relève de la grâce prêchée par une Eglise et qui est une offrande* ».

Des ministres qui y croient et qui le partagent.

Je disais que nous sommes tous bénévoles, laïcs et ministres. Parce que nous y croyons, et que nous ne comptons pas nos heures.

Les ministres sont rémunérés sur la base de 39 heures : c'est bien, cela laisse du temps pour du bénévolat ! En plus de leur rémunération et des avantages en nature, les ministres offrent aussi de leur temps, parce qu'ils y croient et qu'ils le partagent.

Alors attention cela ne signifie pas qu'il faille solliciter les ministres jusqu'à ce qu'ils n'en puissent plus ! Et d'ailleurs comme notre Union d'Eglise le demande, il est bon de prendre un vivre un temps de repos hebdomadaire, 7 semaines de congés et maintenant, de bénéficier d'un congé sabbatique (à terme, tous les 10 ans).

De façon réciproque, les laïcs doivent aussi être au bénéfice de l'attention des ministres quant à leur engagement dans la vie de l'Eglise.

Le rapport du Conseil régional témoigne qu'il consacre beaucoup de temps sur de ministres : nomination, évaluation, accompagnements. La ligne directrice, c'est d'aider les ministres en donnant du sens à leur action. C'est ce à quoi, il nous faut travailler, et reprendre, à l'occasion de l'élaboration des projets de vie, de bilan sexennal, de nomination : qu'est-ce qui donne du sens à notre service d'Eglise ?

Une Union d'Eglise qui y croie et qui le partage.

Cette année, notre Union d'Eglise a mis à l'ordre du jour du synode la question écologique : écologie : quelle(s) conversion(s) ?

Il ne m'appartient dans ce message de président de conseil régional, de prendre la place et la responsabilité que nous donnons aux rapporteurs, à la modération, à l'aumônerie, ni d'influencer l'appropriation de ce thème par le Synode. Il me semble juste utile, là aussi, de souligner que nous sommes invités à traiter cette question dans la dynamique d'une Eglise qui y croie et qui le partage. Dans ce sens, je relève dans le titre le mot de conversion(s).

Certes, nos réflexions et nos décisions votées pourront toujours apparaître comme des vœux pieux. Mais cet appel à la conversion, nous sommes invités à l'entendre comme l'appel que le Dieu de Jésus-Christ nous lance. Et cela peut avoir des conséquences très importantes, de celles qui changent le cours du monde.

Un exemple d'actualité - si j'ose encore m'exprimer ainsi, car une semaine après, ça peut paraître dépassé, une actualité chasse l'autre toutes les heures : la semaine dernière, c'était la commémoration de la chute du mur de Berlin, il y a trente ans. Qui l'aurait cru ? Un mur qui tombe sans une victime, un pays réunifié. Et cela sans doute en grande partie grâce au rôle pacifique des Eglises qui ont accueilli les manifestants, des institutions protestantes internationales, des rassemblements internationaux jeunesse de Taizé malgré le rideau de fer.

La propension des humains à vouloir construire des murs est grande et ravageuse... murs de de ségrégation, de surexploitation, de l'argent... Une Eglise qui y croit et qui le partage, ça fait tomber des murs (Jéricho, Ephésiens...).

Une Eglise qui y croit et qui le partage.

« On y croie » ...ce peut être le cri de l'équipe sportive qui est en train de perdre et qui se donne un sursaut pour marquer le but. C'est assez facile à faire, d'emporter l'enthousiasme des supporters, ça peut marcher, mais c'est éphémère.

Et puis, quand, ministre, conseiller, Eglises, on « n'y croirait plus » ? ... par fatigue, désillusion, renoncements, manque de confiance, de foi... Souvenons-nous, nous l'avons entendu, et souvent médité, ce trésor, l'Evangile, nous le portons dans des vases d'argile. C'est dans nos vases d'argile que de Dieu nous rejoint, dans notre humanité et sa fragilité.

Raison de plus frères et sœurs pour nous replonger dans la lecture des Ecritures, la prière, le discernement, toujours avec les frères et les sœurs une Eglise qui y croie et qui s'engage :

- Au risque de la nouveauté, placé devant l'appel de l'annonce de l'Evangile, où rien n'est écrit d'avance, car nous ne pouvons témoigner que dans la rencontre avec nos contemporains et au cœur des événements et des situations qui sont les leurs et les nôtres.
- Dans la tension entre ce que nous sommes, avec nos fragilités, et un chemin qu'il nous faut faire, de la conversion qu'il nous faut vivre, pour retrouver la saveur et la force de la Parole que nous lisons, que nous scrutons, sans nul doute pas assez – que nous respectons, certes, mais que nous négligeons trop d'entendre, de recevoir, d'habiter, pour qu'elle nous transforme et nous renouvelle.
- Avec l'élan de toute la force de l'Evangile lui-même qui seul peut nous faire nous sortir des gangues où nous l'enfermons et des idéologies où nous le sclérosions, pour redevenir un trésor qui fait envie, une passion qui suscite la passion.

Ensemble, dans la foi en Jésus-Christ, une Eglise qui y croie et qui le partage. Que Dieu nous soit en aide.

Je vous remercie de votre attention.

Bertrand de Cazenove
15 octobre 2019

Membres du Synode à voix délibérative inscrits : 162

Majorité requise pour les décisions : 82 voix

II. COMPOSITION DU BUREAU DU SYNODE REGIONAL

MODERATRICE :

Pasteure Joëlle WEZTSTEIN

VICE-MODERATEURS :

Madame Isabelle BECHON, Monsieur Arnaud LATSCHA

BUREAU DU SYNODE :

En qualité de questeurs : Monsieur Jean-Daniel MULLER
Monsieur Samuel ELONG
Pasteur Arnaud LEPINE-LASSAGNE
Pasteure proposante Mathilde PORTE
Monsieur Kevin ZUBER

En qualité de secrétaire : Pasteur Frédéric GENTY, Informateur régional
(Assisté par la secrétaire régionale)

COMMISSION DES VŒUX :

Madame Joëlle HERSCHEL-JORNOD
Pasteure Flore de GRANDMAISON
Madame Béatrice KRAEMER
Pasteur Guilhem RIFFAUT
Pasteure Agnès SCHAEFFER

III. ADOPTION DU PROJET D'EMPLOI DU TEMPS

Adopté avec 126 voix Pour

IV. COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL

BUREAU

Président : Pasteur Bertrand de CAZENOVE

Vice-présidents : Madame Judith DORE
Pasteur Andréas LOF

Trésorier : Monsieur Christian VOITELLIER

Secrétaire : Madame Joëlle HERSCHEL-JORNOD

Assesseur : Monsieur Michel RAYROUX

MEMBRES

Laïcs : Didier ACKET, Jean-Jacques LUGBULL, Brigitte MARTICHON, Hanta RAJAONA, François SHONDA, Véronique THIERRY-MIEG,
Ministres : Marc de BONNECHOSE, Esther-Mélanie BOULINEAU, Nathalie CHAUMET, Didier PETIT, Denis HELLER, Louis PERNOT.

V. COMPOSITION DE LA DELEGATION AU SYNODE NATIONAL

Laïcs : Adelaïde ANTORE, Isabelle BECHON, Isabelle BOLGERT, Judith DORE, Joëlle HERSCHEL-JORNOD, Béatrice KRAEMER, Juliette LAUVERGEAT, Muriel OTT-WARNERY

Ministres : Jean François BLANCHETON, Florence BLONDON, Esther-Mélanie BOULINEAU, Robert PHILIPOUSSI, Agnès SCHAEFFER, Daniel SCHRUMPF, Christina WEINHOLD

VI. ECOLOGIE : QUELLE(S) CONVERSION(S) ? CONVICTIONS

Préambule

Parler d'écologie, c'est évoquer les relations entre les vivants sur notre terre commune.

Parler de Création c'est poser une parole sur le monde, discerner un sens. C'est exprimer notre relation au Dieu qui se révèle au travers de sa Création et en Jésus-Christ. C'est évoquer notre relation à nous-même et à l'ensemble du monde créé.

Adoptée : 117 voix POUR, 4 CONTRE

Conviction n°1 ***Don et gratitude***

En confessant que Dieu est créateur, nous recevons l'Univers, la vie et ce qui la permet, comme un don.

Cela nous invite à la gratitude et à la louange, à la contemplation et à l'émerveillement.

Cela nous appelle à la conversion à l'esprit de gratuité et au rejet des logiques de marchandisation et de prédation.

Cela nous engage à un juste partage et à la transmission pour tou(te)s des dons de Dieu.

Adoptée : 136 voix POUR, 2 CONTRE

Conviction n°2 ***Origine commune et solidarité fondamentale***

En confessant que Dieu est créateur, nous nous reconnaissons nous-mêmes comme créatures, partageant avec tous les éléments de la Création une origine commune dans la volonté bienveillante de Dieu. Habité(e)s par le souffle divin, mais issu(e)s de la même poussière originelle, nous sommes solidaires et interdépendant(e)s de toute la Création.

Cela nous appelle à l'humilité.

Cela nous engage à agir pour le respect dû à toute créature.

Adoptée : 128 voix POUR, 3 CONTRE

Conviction n°3 ***Intendants du Créateur***

En confessant que Dieu est créateur, nous recevons de lui la mission de cultiver et garder la Terre qu'il nous a confiée. Il nous fait jardiniers à sa suite, dans le cadre d'une Création continue à laquelle il nous associe. En acceptant cette mission, nous reconnaissons que nous ne sommes pas propriétaires du monde, mais intendant(e)s du Créateur.

Entre l'exploitation responsable de notre environnement et son exploitation sans limite, la question centrale est celle de la juste place de l'humain dans la Création.

Cela nous invite à convertir notre appréhension de la domination que Dieu nous confie pour l'exercer comme service.

Cela nous engage à une gestion harmonieuse et à la protection de notre maison commune contre les intérêts particuliers qui la menacent.

Adoptée : 128 voix POUR, 2 CONTRE

Conviction n°4 **Limites humaines et monde fini**

En confessant que Dieu est créateur, nous reconnaissons que nous sommes tou(te)s fini(e)s, mortel(le)s, vivant dans un monde lui aussi fini et limité. Cela est au centre même de nos vies et de nos communautés humaines. C'est au cœur de cette finitude, qu'en Jésus-Christ "premier-né de toute création", Dieu vient à notre rencontre.

Et pourtant, innombrables sont les comportements individuels ou collectifs qui visent à oublier ou dépasser cette condition fondamentale. Constitutifs de l'aventure humaine dans ce qu'elle a de meilleur, ces comportements sont aussi au service du fantasme délétère du dépassement de toute limite.

Se reconnaître fini(e)s dans un monde fini, nous appelle à la conversion pour plus de sobriété et de simplicité afin de résister à la tentation du "toujours plus".

Cela nous engage à retrouver le sens du sabbat et de la lenteur pour résister à la tentation du "tout, tout de suite".

Adoptée : 117 voix POUR, 6 CONTRE

Conviction n°5 **Libération et nouvelle création**

En confessant Jésus-Christ, son incarnation, sa mort et sa résurrection, nous nous engageons sur un chemin d'espérance, libéré(e)s de l'angoisse existentielle face à notre finitude. Celle-ci peut même être reçue comme grâce et sujet de louange.

À l'image de Jésus face au tentateur, libéré(e)s de la peur, nous pouvons renoncer à nos quêtes illusoire de toute-puissance. Converti(e)s à l'Évangile, à sa suite, nous sommes appelé(e)s à orienter les pouvoirs dont nous disposons en les mettant au service d'un monde plus fraternel, plus juste et plus sain. Le salut de la Création peut être pensé dans la perspective libératrice de la croix et de la résurrection.

Cela nous invite au discernement pour résister à la réalisation de tout ce que la technique nous permettrait.

Cela nous engage à dénoncer l'asservissement aux logiques de compétition et de domination.

Adoptée : 128 voix POUR, 4 CONTRE

Conviction n°6 **Espérance et engagement**

L'espérance d'une création nouvelle, la perspective d'une réconciliation universelle, d'un salut élargi au monde entier traverse la Bible. Cette espérance fondée sur l'amour de Dieu pour le monde et pour les humains est l'horizon de notre foi. Face aux périls qui menacent le vivant, sans céder à un catastrophisme désespéré ni à une insouciance irresponsable, nous pouvons nous engager avec

confiance.

Avec l'aide de Dieu, il nous appartient, avec d'autres, de mettre en œuvre à notre échelle les actions appropriées. Il nous appartient aussi de lutter contre les logiques et systèmes qui détruisent l'humain, le vivre ensemble et la Création.

Il nous appartient surtout de soutenir les signes d'espérance qui foisonnent.

Entrer dans cette espérance aujourd'hui, c'est se convertir individuellement et collectivement à la dynamique du Royaume qui vient, dans l'attente de la nouvelle création où la justice et la paix s'embrasseront.

Adoptée : 119 voix POUR, 5 CONTRE

VII. ECOLOGIE : QUELLE(S) CONVERSION(S) ? RECOMMANDATIONS

Recommandation n°1

Le synode régional de l'EPUDF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 recommande au Conseil national de l'EPUDF de se doter des moyens appropriés pour que le travail de réflexion engagé à l'occasion des synodes régionaux et nationaux 2019-2020 sur le thème de l'écologie, s'inscrive dans la durée au-delà de ce cycle synodal. Un point d'avancement sur la question pourrait ainsi être à l'ordre du jour des synodes à venir.

Cette inscription dans la durée pourrait prendre différentes formes, commission ad hoc, délégué ou référent dans les Conseils presbytéraux, régionaux et national, veille confiée au réseau Bible et Création... il appartiendra au Conseil national d'en décider.

Adoptée : 124 voix POUR, 2 CONTRE

Recommandation n° 2

Considérant que la question écologique avec ses multiples facettes, concerne les modes de vie de chacun sur des territoires très variés (ruraux, rurbains, grandes métropoles) en proie à de profonds changements, le synode régional de l'EPUDF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 appelle à la vigilance pour que les prises de parole ecclésiales sur l'écologie puissent être partagées et discutées dans un cadre libre et respectueux, faisant place malgré les oppositions à des discussions fraternelles en vérité, exemptes de jugement et de culpabilisation.

Non adoptée : 74 voix POUR

Recommandation n°3

Le synode régional de l'EPUDF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 recommande au Conseil national de l'EPUDF de mettre en œuvre une campagne nationale de communication sur le thème "foi et écologie" et de s'unir avec d'autres Églises pour des campagnes nationales visant à promouvoir un changement des habitudes de consommation notamment autour de temps de l'année liturgique (Noël, Pâques, carême, "saison pour la Création", "fête des moissons"...) en encourageant à la simplicité volontaire.

Adoptée : 105 voix POUR, 9 CONTRE

Recommandation n°4

Le synode régional de l'EPUDF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 encourage le Conseil national de l'EPUDF à avoir une parole publique face aux crises environnementales qui menacent les personnes, les sociétés humaines et à terme la vie démocratique.

Si leur foi ne leur donne aucune compétence technique ou politique particulière face à ces crises, elle donne en revanche aux chrétiens un point de vue spécifique sur les dimensions spirituelles et existentielles de ces crises.

Face aux idéologies de la croissance et du consumérisme, face aux logiques de compétition, de domination et de prédation qui en découlent, nous recommandons à notre Église d'interpeller ses fidèles, nos concitoyen(ne)s et les pouvoirs publics. Nous lui recommandons de promouvoir des modes de vie plus sobres et une économie respectueuse de l'humain et de la biosphère, notre bien commun.

Adoptée : 117 voix POUR, 2 CONTRE

Recommandation n°5

Considérant que la crédibilité d'une parole publique de l'Église doit reposer sur la cohérence de ses engagements, le synode régional de l'EPUDF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 encourage le Conseil national, les Régions et toutes les paroisses de l'EPUDF à veiller à leur cohérence en matière de respect de notre maison commune pour un avenir viable et durable. Toutes les dimensions de la vie ecclésiale sont potentiellement concernées par cette problématique : placements financiers non-carbonés et respectueux des Droits de l'Homme, transports et déplacements, gestion des bâtiments, consommation de biens et d'énergie, valorisation des terrains etc.

Adoptée : 117 voix POUR, 3 CONTRE

Recommandation n°6

Les migrations liées aux changements climatiques et l'accueil des personnes fuyant leurs territoires devenus invivables s'annoncent comme l'un des grands défis à venir, et déjà présent. Le synode régional de l'EPUDF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 appelle à renforcer notre vigilance et notre solidarité avec les personnes et populations qui en sont les victimes. Pour nos Églises, ce défi relève à la fois de la diaconie locale, des œuvres et mouvements, et de nos engagements et partenariats internationaux (DEFAP, CEVAA, Cimade).

Adoptée : 124 voix POUR, 1 CONTRE

Recommandation n°7

Le synode régional de l'EPUDF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 demande que le Conseil national de l'EPUDF rassemble et propose des ressources liturgiques et hymnologiques qui intègrent la dimension du respect et de la sauvegarde de la Création.

Non adoptée : 21 voix POUR

Recommandation n°8

Le synode régional de l'EPUDF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 encourage les paroisses à réfléchir et agir localement sur les

questions écologiques dans le cadre d'un travail interreligieux.

Adoptée : 87 voix POUR, 6 CONTRE

Recommandation n°9

Considérant que la préoccupation environnementale est particulièrement vive parmi les plus jeunes, le synode régional de l'EPUdF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 demande au Conseil national de solliciter le réseau jeunesse et les commissions catéchétiques régionales et nationales afin qu'elles travaillent à rassembler les expériences déjà en cours et à élaborer des propositions pédagogiques prenant en compte les dimensions bibliques, théologiques et spirituelles de notre rapport à la Création.

Adoptée : 110 voix POUR, 1 CONTRE

Recommandation n°10

Le synode régional de l'EPUdF Région parisienne réuni à Dourdan du 15 au 17 novembre 2019 recommande au Conseil national de l'EPUdF de promouvoir la démarche Église Verte auprès des Églises locales de l'Union, et de s'engager avec ses partenaires œcuméniques (FPF, CÉCEF...) pour soutenir et pérenniser la coordination de cette dynamique au niveau national au-delà de 2020.

Adoptée : 119 voix POUR, 2 CONTRE

VIII. RECAPITULATIF DES DECISIONS FINANCIERES

Décision 1 : Résultat de l'exercice 2018 et quitus au Conseil Régional pour sa gestion financière.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 15,16 et 17 novembre 2019,

- Approuve les comptes de l'exercice 2018 qui lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat positif de 55 766,91 €, se décomposant en :
un résultat opérationnel (compte propre région) positif de 90 940,91 €,
un résultat sur le fonds immobilier négatif de 35 174 €,
et un résultat des consistoires négatif de 113,29 €.
- Donne quitus au Conseil Régional pour sa gestion financière de l'exercice 2018

Adoptée : 133 voix Pour, 0 Contre

Décision 2 : Affectation du résultat 2018.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 15,16 et 17 novembre 2019,

- prend acte que le :
résultat à affecter s'élève à : 90 940,91 €
- approuve l'affectation proposée par le Conseil régional à savoir :
 - + 15 000 € au fonds régional immobilier (FSIR),
en compensation partielle de la perte enregistrée ;
son montant disponible sera réduit de 139 448,08 € à 119 274,08 €**
 - 113,29 € sur le compte consistoire correspondant à la perte qui y a été
enregistrée ;
Le montant de leurs réserves sera ramené de 2 199,50 € à 2 086,21 €**
 - + 26 054,20 € en report à nouveau
Son montant sera ramené de - 128 294,74 € à -102 240,54 €**
 - + 50 000 € à un fonds de réserve à créer "projet écologique"**

Les fonds propres passent de 1 452 k€ à 1 507 954,68 €

Adoptée : 132 voix Pour, 0 Contre

Décision 3 : Montant des cibles 2020

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 15,16 et 17 novembre 2019,

**Arrête le montant total des « cibles » pour l'année 2020 à la somme de :
4 402 923 euros à laquelle s'ajoute le remboursement partiel (30 000 €) du coût du service de l'aumônerie nationale des prisons.**

Adoptée : 136 voix Pour, 0 Contre

Décision 4 : Budget 2020

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 15,16 et 17 novembre 2019,

a) Fixe, pour l'année 2020, à un **montant de 4 335 527 € le budget de charges de fonctionnement** de la région parisienne.

- Ce montant comprend notamment les éléments suivants :
 - Titre A (versements à l'UNAC EPUdF, y compris les éléments de rémunération de l'aumônier national remboursés à hauteur de 30 k€) **1 705 172 €**
 - Titre B (traitements des ministres en poste dans la région) : **1 879 215 €**
 - Titre C (dépenses de fonctionnement de la région parisienne) : **401 140 €**
 - Titre D (Missions DEFAP) : **350 000 €**
- **L'ensemble faisant apparaitre un résultat positif de **2 396 €****
(après amortissement et coût des impayés de 65 000 €)

Adoptée : 143 voix Pour, 0 Contre

Décision 5 : ASEMEPUdF cotisation annuelle pour 2020.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 15,16 et 17 novembre 2019,

ramène le montant de **la cotisation annuelle de l'ASEMEPUdF-RP pour l'année 2020 de 250 euros à 200 € pour chaque Eglise locale.**

Adoptée : 143 voix Pour, 1 Contre

IX. NOUVEAU PLAN COMPTABLE

Un nouveau plan comptable (Règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018) est applicable à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2020 à toutes les associations tenues « d'établir des comptes annuels », ce qui est le cas des associations culturelles (loi 1905, article 21) ;

- Présenter leurs comptes annuels sous format de comptabilité d'engagement (bilan, compte de résultat, annexe).
- Valoriser les CVN contributions volontaires en nature (= bénévolat)

A. comptabilité d'engagement

"Rien n'interdit à notre connaissance, à une association (culturelle ou non) de tenir ses comptes avec une comptabilité de trésorerie en cours d'année, puis lors de la clôture de l'exercice, d'identifier puis de constater les créances et les dettes afin d'établir les comptes annuels prévus par la nouvelle rédaction de l'article 21 de la loi de 1905. "

Les associations culturelles membres de l'UNAC recevront, début 2020, un document qui précisera les modifications que ce nouveau plan comporte, et les modalités selon lesquelles LoGeAs les assume, tant en ce qui concerne l'établissement des comptes que celle de l'annexe

B. La valorisation des **contributions volontaires en nature** devient un standard ;

Les associations peuvent décider de ne pas comptabiliser les CVN mais elles doivent alors mentionner dans l'annexe les motifs de cette décision.

Concernés par deux points de ce nouveau règlement

Art. 211-2

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;

l'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Art. 211-4

Si l'entité estime que la présentation des contributions volontaires en nature n'est pas compatible avec son objet ou ses principes de fonctionnement, l'entité indique les motifs de cette position et donne une information dans l'annexe sur la nature et l'importance des contributions volontaires en nature.

L'UNAC-EPuDF, pour ses propres comptes, n'est jamais rentrée dans la démarche de valoriser le temps des bénévoles ;

Les bénévoles ne sont pas utiles à l'Eglise ; ils sont l'Eglise. Sans eux, à quelque échelon que ce soit, il n'y a pas de témoignage possible : c'est le fondement même de notre engagement.

Résolution :

(Le Synode a choisi de voter le texte en deux fois)

Soucieux de l'unité de l'Eglise et convaincu que le témoignage rendu à l'Evangile, au sens propre du terme, n'a pas de prix, le Synode régional transmet un avis favorable au Synode national et recommande aux associations membres de l'UNAC-EPUDF d'adopter pour elles-mêmes la même position, à savoir présenter dans l'annexe de leurs comptes annuels telle qu'elle est rendue obligatoire par le nouveau règlement comptable ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, la mention :

« Valorisation des contributions en nature (Art 211-1 du règlement ANC 2018-06 du 5/12/2018) :

L'EPUDF reconnaît à sa juste et grande valeur l'engagement bénévole des femmes et des hommes qui se mobilisent dans le cadre de ses activités ; cet engagement gratuit relève de la grâce prêchée par notre Eglise et qui est une offrande.

La mise en place des outils de décomptes d'heures et l'établissement des bases monétaires de la valorisation du temps des bénévoles contreviennent à la nature profonde de cet engagement.

Conformément à la position prise par l'UNAC-EPUDF dans son ensemble, aucune valorisation au titre des contributions volontaires en temps des bénévoles n'est effectuée.

Adoptée : 134 voix POUR, 0 CONTRE

De même, s'agissant des biens immobiliers affectés à l'exercice du culte et qui sont mis à disposition de l'association, puisqu'elle ne peut en tirer aucun revenu, ni d'une vente (ces biens ne lui appartiennent pas), ni de l'exercice de son activité (elle perdrait son caractère cultuel), aucune valorisation au titre de ces immeubles n'est effectuée. »

Adoptée : 114 voix POUR, 7 CONTRE

X. VŒUX

Vœu n°1

Dans son communiqué du mois d'août 2019, **l'Eglise Protestante d'Algérie (EPA), organisme légal reconnu par l'Etat algérien**, a exprimé « *sa vive inquiétude devant la vague de fermetures de ses lieux de culte* ». Elle a rappelé qu'en un an, sept églises ont été mises sous scellés.

Tout récemment les 15 et 16 octobre, trois églises, dont les deux plus grandes d'Algérie, ont été fermées : « Source de Vie » à Makouda, « Plein Évangile » et « TAFAT » à Tizi-Ouzou. Au total, 13 églises protestantes ont été fermées en moins de deux ans, toutes appartenant à l'EPA.

Les responsables de ces lieux de cultes ont été maltraités et même parfois emprisonnés. Les fidèles, venus soutenir leurs lieux de culte, ont été molestés et expulsés violemment de ces églises qu'ils occupaient pacifiquement, au mépris de la Constitution algérienne et des traités signés et ratifiés par l'Algérie.

Ces actes sont contraires aux traités internationaux, et en violation de l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (dont la République algérienne démocratique et populaire est signataire), ainsi que de l'article 42:2 de la Constitution algérienne qui prévoit que « *La liberté d'exercice de culte est garantie dans le respect de la loi* ». Les églises menacées sont en totale conformité avec le droit algérien.

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan, les 15, 16 et 17 novembre 2019, demande au Conseil national de l'EPUDF de solliciter la Fédération protestante de France aux fins d'agir auprès des autorités françaises pour la réouverture de ces églises, la libération des paroissiens qui seraient encore emprisonnés et d'interpeller les responsables politiques algériens sur la liberté d'exercice de culte.

Adopté : 123 voix Pour

Vœu n°2

Devant l'évolution de la pauvreté et la montée de la misère ces dernières années : populations déplacées par la crise écologique ou par les guerres, la ghettoïsation, développement des bidonvilles, laissées pour compte de la révolution technologique, etc...

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en Région parisienne réuni à Dourdan les 15, 16 et 17 novembre 2019, demande au Conseil national de réunir un prochain Synode sur le thème de la diaconie.

Adopté : 115 voix Pour

Vœu n°3

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en Région parisienne, réuni à Dourdan les 15, 16 et 17 novembre 2019, demande au Conseil régional d'inscrire dans le cahier des charges du service régional Diaconie l'organisation de

rencontres régionales périodiques à caractère spirituel pour des personnes porteuses d'un handicap mental et d'y allouer les ressources adéquates.

Adopté : 126 voix Pour

Vœu n°4

Considérant que trop souvent les personnes atteintes d'un handicap mental ne bénéficient pas suffisamment d'initiatives inclusives le synode régional de l'Eglise protestante unie de France de la région Parisienne réuni à Dourdan, les 15, 16 et 17 novembre 2019, demande :

- Aux Eglises locales, de développer une véritable stratégie de repérage, de discernement, d'accueil et d'inclusion des personnes atteintes d'un déficit mental et/ou psychique ;
- Au Conseil régional d'accompagner cette démarche ;
- Au Conseil national de solliciter la Fédération d'Entraide Protestante afin de proposer des outils pour favoriser cette inclusion

Adopté : 128 voix Pour 2 Contre

Vœu n° 5

Le Synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en Région parisienne, réuni à Dourdan les 15, 16 et 17 novembre 2019, demande au Conseil régional d'envisager comme un ministère à part entière celui de pasteur « itinérant » (accompagnement des Conseils presbytéraux, soutien spirituel et missionnaire).

Adopté : 102 voix Pour 10 Contre

Vœu n°6

Conscients du besoin de réduire les déplacements et de choisir des modes de transport écoresponsables, dans notre région comme dans d'autres, en milieu rural ou semi-rural, les alternatives au déplacement en automobile sont peu nombreuses.

Nombre d'églises n'ont pas les moyens d'investir dans un véhicule.

Ces associations sont reconnaissantes que des particuliers (laïcs ou ministres) utilisent leur véhicule pour des fonctions liées aux ministères.

Depuis plusieurs années l'indemnité de remboursement kilométrique est de 0,38 €/km. Elle ne semble pas être indexée sur l'inflation, ni sur l'augmentation du prix des carburants, ni sur le barème du Service Public.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France, région parisienne, réuni à Dourdan les 15, 16 et 17 novembre 2019 demande au Conseil national de réviser et d'ajuster le montant du remboursement kilométrique minimal.

Tarif national moyen du gazole en 2015 : 1,12€/l et 1,42€/l en 2019

Adopté : 119 voix Pour 4 Contre

XI. ELECTION DU MODERATEUR DU SYNODE 2020

Le Président du Conseil régional propose à l'élection en qualité de modérateur le pasteur Philippe GRAND d'ESNON.

Elu : 137 VOIX POUR

(Marc de BONNECHOSE a obtenu une voix)

XII. MONTANT DE L'OFFRANDE

L'offrande du culte synodal a été destinée aux Diaconesses de Reuilly du Cameroun, pour les soutenir dans les épreuves qu'elles traversent. Les délégués synodaux sont invités à relayer un appel à élargir le cercle des soutiens : Diaconats, donateurs...

Pour toutes informations voir avec Jean-Charles TENREIRO, Président de la Fondation de Diaconesses.

Pour un don en ligne : <https://www.diaconesses-reuilly.fr/>

Montant : 1044,74 Euros

XIII. DATE DU SYNODE REGIONAL 2020

**Le Synode de l'Eglise protestante unie en Région parisienne aura lieu
Les 20, 21 & 22 novembre 2020 à Dourdan**